



# École L'Équipage

20 De L'École  
Val-des-Monts (Qc) J8N 7E7  
819 503-8022 - Télécopieur 819 671-0014  
Service de garde L'Île aux trésors 819 503-8023  
<http://www.csdraveurs.qc.ca/equipage>



Val-des-Monts, le 23 juin 2020

## Rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020

Chers parents,

Au nom des membres du conseil d'établissement de l'école l'Équipage, c'est avec plaisir que je vous fais parvenir le rapport annuel de l'année scolaire 2019-2020, une année pas comme les autres! En effet, l'année 2019-2020 a fait preuve d'une multitude de défis et l'équipe de l'école l'Équipage a démontré qu'elle est toujours à la hauteur du défi, quoi qu'il soit! En effet, ces défis tout au cours de l'année, prévus et imprévus, ont permis de confirmer que l'ensemble du personnel de l'école l'Équipage et du service de garde L'Île aux trésors est en mesure d'affronter tout défi avec compétence, énergie et enthousiasme toujours en tenant à cœur l'intérêt de nos enfants.

Le mandat principal du conseil d'établissement se lit comme suit :

« Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre des services scolaires. »

○ *Loi sur l'instruction publique, RLRQ c I-13.3, article 74.*

À cette fin, le conseil d'établissement vise se rencontrer environ une fois par mois pendant l'année scolaire. Ces réunions sont ouvertes à tous. Ainsi, la tenue de réunions du conseil d'établissement a eu lieu aux mois de septembre, octobre, novembre et janvier. Lors de ces séances publiques régulières, le conseil a travaillé en étroite collaboration avec la direction afin de faire de notre école un milieu de vie stimulant, ouvert et sécuritaire.

L'horaire prévu a ensuite dérogé quelque peu en raison de l'arrivée de la pandémie du covid-19. Ne pouvant pas nous rencontrer en personne par la suite, nous avons procédé par voie de consultation par moyens électroniques tels qu'exigés par les circonstances et de façon à rencontrer toute exigence et attente. Dorénavant, et ce tant que les règles sanitaires de la Santé publique s'appliqueront, ces réunions reprennent un horaire prévisible, mais auront lieu de façon virtuelle. Tout de même, ces réunions vont demeurer ouvertes à toute personne intéressée d'observer le déroulement ou de présenter un item. Tout parent intéressé est invité à contacter la direction de l'école en vue de faire les arrangements nécessaires.

Au cours de l'année 2019-2020, les résolutions du conseil d'établissement ont porté entre autres sur :

- Le budget d'activités de l'école;
- Les activités du service de garde;
- Les règles de fonctionnement du service de garde;
- Le service de traiteur;
- Le service de photographie;
- Les règles et mesures de sécurité;
- La révision budgétaire 2019-2020;
- Les prévisions budgétaires 2020-2021.

Le conseil a aussi approuvé diverses propositions d'ordre pédagogique que la direction a soumises suite à des consultations auprès du personnel de l'école. Parmi ceux-ci on compte:

- Les effets scolaires et cahiers d'activité 2019-2020;
- L'organisation scolaire 2019-2020;
- La répartition des matières 2020-2021;
- La répartition des ressources (mesures pour financement)
- Les objectifs et moyens de combattre l'intimidation
- Etc.

D'autres points d'information générale ont été présentés également lors des rencontres tels que :

- Les activités de l'Organisme de participation de parents (OPP);
- La clientèle 2019-2020
- Le partage de certaines ressources ou projets en partenariat avec la toute nouvelle école du Sommet.

Le conseil a également répondu aux diverses consultations soumises par la Commission scolaire des Draveurs (dorénavant le Centre de services scolaire des Draveurs).

Je dois prendre cette occasion pour souligner les efforts et réussites de toute l'équipe depuis ce détournement de parcours sans pareil qui a lieu depuis la mi-mars de cette année. Pour faire ainsi, je reproduis les mots de la Directrice par intérim, Mme Nathalie Perrier :

- Dès le 16 mars, un service de garde d'urgence était fonctionnel à l'école. Des éducateurs et des techniciennes se sont mobilisés et relayés afin d'offrir un service sécuritaire et de qualité aux élèves qui l'ont fréquenté jusqu'au 8 mai 2020. Le service s'est fait en continu pour recevoir jusqu'à 10 élèves par jour tout en maintenant les consignes émises par la santé publique ainsi que le ministère de l'Éducation.
- Dès le 30 mars 2020, les enseignantes et le personnel professionnel et de soutien se sont également mobilisés pour débiter les divers suivis demandés par le ministère de l'Éducation auprès de tous les élèves. L'équipe s'est rencontrée virtuellement à plusieurs reprises afin de se doter de balises ainsi que pour s'arrimer aux attentes ministérielles qui modulaient nos interventions. Entre cette date et le 4 mai, nous sommes parvenus à instaurer un mode d'enseignement et de suivis à distance pour la grande majorité des élèves.
- Le 4 mai 2020, tout le personnel de l'école répondait à l'appel du ministère concernant la réouverture imminente des écoles. Certains sont demeurés à la maison en télétravail pendant que la majorité du personnel était présent. Tous étaient prêts à mettre l'épaule à la roue pour organiser la deuxième rentrée scolaire de l'année. Avec l'appui de tous les services de la CSS des Draveurs, un travail colossal s'est mis en branle afin que le 11 mai, l'école soit prête à recevoir les quelque 130 élèves qui ont manifesté le désir de reprendre le chemin de l'école.

- À partir du 11 mai jusqu'à la fin de l'année, tout le personnel a travaillé en manifestant un engagement et une collaboration hors du commun afin que tous les élèves de l'école soient considérés, accompagnés et soutenus, et ce malgré tout ce qui a pu complexifier la situation exceptionnelle que nous vivons tant pour notre organisation scolaire, mais aussi pour toutes les familles. Les rencontres virtuelles, préparations de planifications et de plans de travail, appels, courriels, projets spéciaux, prêts de matériel électronique et la parade de finissants ne sont que quelques-uns des moyens mis en œuvre par le personnel de l'école.

Le travail du conseil d'établissement est rendu possible grâce à la collaboration et à la participation de tous : parents, enseignants, personnel de soutien, professionnels non enseignants, personnel du service de garde, ainsi que la direction. Des efforts concertés par des gens intéressés et motivés par l'atteinte d'un but commun constituent la clé des réalisations visiblement accomplies au sein du milieu scolaire des enfants.

Cette dernière année a aussi vu l'adoption de la *Loi 40* qui apporte plusieurs modifications à la *Loi sur l'instruction publique* au Québec. Nous continuons de travailler en cette période de transition qui voit ces nombreux changements entrer en vigueur. Avec une structure organisationnelle modifiée et modernisée, nous sommes toujours à la recherche de parents ou de membres de la communauté intéressés de participer. Plusieurs possibilités existent à divers niveaux. J'invite toute personne intéressée à communiquer avec la direction de l'école ou avec moi-même d'ici la rentrée scolaire au mois de septembre pour de plus amples renseignements.

L'année scolaire 2020-2021 avance à grands pas. Les défis vont persister du moins pour quelque temps encore. Cela peut mener à avoir des questions ou à vouloir faire parvenir des commentaires. La direction de l'école l'Équipage demeure ouverte en tout temps pour recevoir toutes questions ou commentaires. D'autre part, les membres du conseil d'établissement sont aussi disponibles. Dans tous les cas, les questions ou commentaires seront portés à l'attention de l'équipe pour en traiter et nous viserons un retour rapide. Il est mon avis que pendant cette période de certaines appréhensions ou d'incertitude, l'échange d'information claire et précise est de mainte importance et cela compte parmi nos objectifs principaux. Nous travaillons à présent en vue d'assurer une rentrée scolaire amusante et sécuritaire au bénéfice de nos enfants sans exception. En tant que parents, nous partageons tous un désir d'être écouté et d'être informé.

Dans cette optique, le conseil d'établissement de l'école L'Équipage entrevoit l'année à venir avec optimisme et avec le désir de toujours assurer la réussite et le bien-être de nos élèves. Je vous remercie très sincèrement pour nous avoir accordé votre confiance. Une nouvelle année scolaire est bientôt amorcée. Pour reprendre un dicton très partagé ces derniers temps : Ensemble, ça va bien aller.

En souhaitant un très bel été à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles, je vous offre mes salutations les plus distinguées.

**Michel Bisson**  
Président  
Conseil d'établissement

**Nathalie Perrier**  
Directrice par intérim  
École L'Équipage